



Cours N°9: Jeudi 13 Septembre 2018

PHYTOTHERAPIE EN DERMATOLOGIE

Commission de la formation continue SSPM, comité romand:

Médecine: Dr. Barbara Zürcher (ORL, Neuchâtel), Dr. Sara Taddei (Médecine générale, Morges), Dr. Pierre-Olivier Tauxe (Médecine générale, Lausanne)

Pharmacie: Dr. Evelyne Vuaridel (Nyon), Assane E. Diop (Neuchâtel), Karoline Fotinos-Graf (Bern), Prof. Kurt Hostettmann (Prof. Honoraire, Champex-Lac)

Coordination du cours: Karoline Fotinos-Graf,
secretariat@sspm.org

Objectifs du cours selon la „ligne directive de la formation en phytothérapie SSPM“

Le programme de formation en phytothérapie pour l'obtention du certificat SSPM/SMGP vise à montrer aux participants les preuves des études phytothérapeutiques fondées sur des données modernes (dans le sens de «l'Evidence Based Medicine»). Mais il montre aussi les aspects médicaux traditionnels et complémentaires en phytothérapie fondés sur des expériences pratiques. En outre, il enseigne la complexité d'une plante médicinale en tant que médicament en fonction de ses ingrédients, de sa préparation et l'importance de l'interaction avec le patient.

Les modules d'enseignement couvrent les connaissances de base de la botanique, de l'effet pharmacologique des plantes médicinales et de leur utilisation. Les formes d'administration, les contre-indications et les posologies doivent être acquises, ainsi que les interactions et les effets secondaires. Les plantes médicinales de la liste SL sont apprises lors de chaque cours.

Contenu

Nombreuses sont les plantes médicinales qui peuvent être utilisées en dermatologie : Onagre, calendula, camomille, hamamélis ou encore mélisse pour n'en citer que quelques-unes, ainsi que de nombreuses huiles essentielles. Le cours a pour objectif l'acquisition des connaissances de base concernant la botanique, les principes actifs, les effets pharmacologiques, de même que les indications et le dosage des plantes utilisées lors d'affections cutanées virales, eczéma, psoriasis, dermatoses, mycoses ou encore traitement des blessures. La question de la galénique des préparations phytothérapeutiques, un sujet majeur en dermatologie, sera également touchée.

PHYTOTHERAPIE EN DERMATOLOGIE

Programme

09h00	Accueil <i>Karoline Fotinos-Graf, SSPM</i>
09h10	Phytothérapie dans les soins des plaies <i>Dr. Georges Pamplona, Médecin praticien, Clinique La Lignière</i>
9h55	Toxicité des plantes sur la peau <i>Dr. Olivier Potterat, Universität Basel, Bâle</i>
10h30	Pause
11h00	Pharmacognosie des plantes pour les problèmes dermatologiques <i>Dr. Olivier Potterat, Universität Basel, Bâle</i>
11h40	Dermopharmacie et phytothérapie dermatologique <i>Dr. Pascal Furrer, Unige, Genève</i>
12h25	Discussion
12h30	Lunch
13h45	Les antiviraux en phytothérapie dermatologique <i>Prof. Kurt Hostettmann, Prof. Honoraire, Unige, Genève</i>
14h30	Dermatite atopique et psoriasis: Possibilités de traitement en phytothérapie <i>Dr Philip Taramaraz, FMH Médecine interne, Allergologie et Immunologie, Genève</i>
15h15	Pause

15h45	Les huiles essentielles antiinfectieuses dans le traitement de l'acné et des mycoses <i>Dr. Pierre-Olivier Tauxe, FMH Médecine générale, Lausanne</i>
16h30	Questions et discussion finale <i>Karoline Fotinos-Graf, SSPM</i>
16h45	Fin

Orateurs

- Dr. Georges Pamplona, Médecin praticien, Clinique La Lignière, Gland
- Dr. Olivier Potterat, Universität Basel, Bâle
- Dr. Pascal Furrer, Unige, Genève
- Prof. Kurt Hostettmann, Prof. Honoraire, Unige, Genève
- Dr Philip Taramaraz, FMH Médecine interne, Allergologie et Immunologie, Genève
- Dr. Pierre-Olivier Tauxe, Médecin généraliste, Lausanne

Lieu: Salle I Cubotron – UNIL, Dorigny – Université de Lausanne

Plan: Arrêt Métro M1 - Unil-Sorge – Le plan du site ainsi que d'autres informations complémentaires seront envoyées ultérieurement.

Crédits

Le cours fait partie du cycle de cours aboutissant à l'attestation complémentaire SSPM de phytothérapie pour les médecins et le certificat de formation complémentaire FPH en phytothérapie pour les pharmaciens. Il équivaut à 50 pts de formation continue FPH Officine et 6H de formation continue SSPM. SGAIM, SGGG, SSPP, SSP et autres sociétés de discipline médicale: Reconnus dans le cadre de la formation élargie.

Numéro du cours pour FPH: 1-1015858-9-2018-P50.00



Cours N°9: Jeudi 13 Septembre 2018

Phytothérapie en dermatologie

INSCRIPTION

Nom, Prénom: _____

Profession/Formation: _____

Rue: _____

Ville/NPA: _____

Adresse E-mail: _____

Tél. : _____

Membre- SSPM (Cocher ce qui convient): Oui Non

Pharmaciens: Numéro FPH : _____

Titre: _____

Premier cours SSPM : Oui Non

Date et Signature:

Frais d'inscription

Membres SMGP/SSPM: CHF 250.- | Non-membres: CHF 400.- |

Etudiants : CHF 80,-.

Les personnes intéressées non-membre peuvent profiter d'un prix spécial de CHF 250.- pour la participation au 1^{er} cours à la SSPM.

Inscriptions jusqu'au 27 Août 2018 directement sur le site de la SSPM sous www.sspm.org ou par email/fax au secrétariat SSPM.

Pour toute inscription après cette date le paiement devra se faire sur place **en espèces** et une taxe supplémentaire de 50.-CHF sera appliquée pour les frais administratifs.

Secrétariat SSPM

Karoline Fotinos-Graf

Diesbachstrasse 11

3012 Bern

Fax : 032 725 15 78

E-mail : secretariat@sspm.org ou sur le site www.sspm.org

Conditions d'annulation

En cas d'annulation, seules les demandes écrites (postal ou e-mail) seront prises en compte. Les frais suivants restent dus:

- Jusqu'à la date limite d'inscription une taxe de 50.- CHF sera appliquée pour les frais administratifs
- 50% du prix total du cours en cas d'annulation de 1 à 5 jours ouvrables avant le cours
- 100% du prix total du cours en cas de non présentation. Toutefois, dans ce cas, la documentation du cours sera livrée